

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Benoît Quainon au générique
- 5 La *maestra* de l’orecchiette

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Décathlon arrive en ville

### GRAND FORMAT.

- 8 Place aux jeunes !

### PETITS FORMATS.

- 13 Un bassin d’orange au Pont-des-Chèvres
- 15 Brou ouvre les appartements de Marguerite

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Les visages du Champ de Mars

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
 DE BOURG-EN-BRESSE  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## REVITALISATION DE NOTRE CŒUR DE VILLE : SUIVRE LE CAP

**Fixer un objectif et s’y tenir : c’est ma ligne de conduite depuis 2008.**

Les résultats n’arrivent pas forcément immédiatement, mais ils commencent à être visibles.

Depuis 10 ans, nous avons bloqué les possibilités de création de nouvelles zones commerciales en périphérie et le message a été clair pour les enseignes : soit elles investissent dans les zones existantes à rénover, soit elles viennent au centre-ville. Castorama a investi à la Chambière et Conforama sur l’ancien terrain Leclerc à Pennesuy, ce qui redonne de l’attractivité à ces deux zones. Et le choix de Décathlon de développer un magasin totalement moderne en centre-ville, à Challes-Europe, souligne que nous avons eu raison de tenir bon : c’est une première au niveau national dans une ville de moins de 100 000 habitants. Si l’on ajoute la création, pour la première fois, d’un centre d’affaires tout proche du centre-ville (boulevard Jules Ferry), l’avancée du projet du Carré Amiot et le retour de commerces de bouche avenue Alsace-Lorraine, on peut dire maintenant que, pour le commerce, c’est au centre-ville que cela se passe ! Dans tous ces projets, le nouveau plan de stationnement lancé en 2016 a été un facteur important.

Enfin, le nombre de commerces vides n’a jamais été aussi bas depuis plus de 20 ans, ce qui montre que, même s’il est évidemment confronté à des difficultés, le commerce traditionnel peut continuer à se développer à Bourg-en-Bresse. Et je n’oublie pas les projets de logements privés – comme la Conciergerie dans l’ancienne prison – qui témoignent de cet intérêt pour le centre-ville. Malgré le décalage du lancement des travaux sur le Carré Amiot – lié à un retard dans le bouclage du projet du Conservatoire par l’équipe de maîtrise d’œuvre –, nous sommes dans la bonne direction et c’est avec cette ambition que j’ai répondu à l’appel à projets « Cœur de Ville » lancé par le ministre de la Cohésion des territoires : j’espère vivement que l’État sera au rendez-vous et viendra soutenir notre action dès 2018.



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Guillaume Cathala/Waveevent. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.